

CARTE DE PRESSE JEUNE

*Journalistes jeunes,
Journalistes amateurs,
Journalistes
quand même !*



Jets d'encre
Association nationale pour la promotion
et la défense de la presse d'initiative jeune

Une Carte, pourquoi faire ?

Depuis 1991, la Carte de presse jeune est un signe de reconnaissance pour tous les jeunes investis dans la réalisation d'un journal.

Elle n'est pas une imitation de la carte professionnelle : la presse d'initiative jeune est avant tout une presse d'amateurs, dont les moteurs sont surtout le plaisir et l'urgence de s'exprimer. Les enjeux, les objectifs, les moyens, les pratiques et les rapports de force n'y sont pas les mêmes. Demander sa Carte, c'est s'engager à respecter et à soutenir les valeurs exprimées dans la Charte des journalistes jeunes, le code de déontologie de la presse jeune. C'est donc également un gage de crédibilité. A ce titre, la Carte peut être symboliquement retirée à son porteur par Jets d'encre, en cas de faute déontologique grave.

Une Carte, pour faire quoi ?

La Carte de presse jeune n'est pas non plus un gadget commercial : l'obtention d'avantages n'est pas son but premier, mais elle peut être l'une des conséquences de la reconnaissance de la presse jeune, à laquelle chacun de ses détenteurs contribue. Il vous appartient donc de les négocier au cas par cas (accréditation-presse, avant-première...)

Comment obtenir la Carte de presse jeune ?

Editée uniquement par l'association Jets d'encre, la Carte est accessible à tout journaliste jeune âgé de 12 à 25 ans, engagé dans une rédaction collégienne, lycéenne, étudiante ou dans un journal de quartier ou de ville. Elle est valable un an.

Pour obtenir votre Carte, il vous suffit de télécharger le bon de commande disponible sur www.jetsdencre.asso.fr.

Le coût de la Carte est de 5 € mais elle est gratuite si la rédaction du journal est déjà adhérente de l'association (pour plus d'informations : adherer@jetsdencre.asso.fr).

Et vous, que faites-vous de votre Carte ?

N'hésitez pas à nous faire part des succès et difficultés rencontrés avec votre Carte de presse jeune. Vos témoignages aideront l'association à faire progresser la cause de la presse jeune et à développer ses activités pour les journalistes jeunes.

La Charte des journalistes jeunes

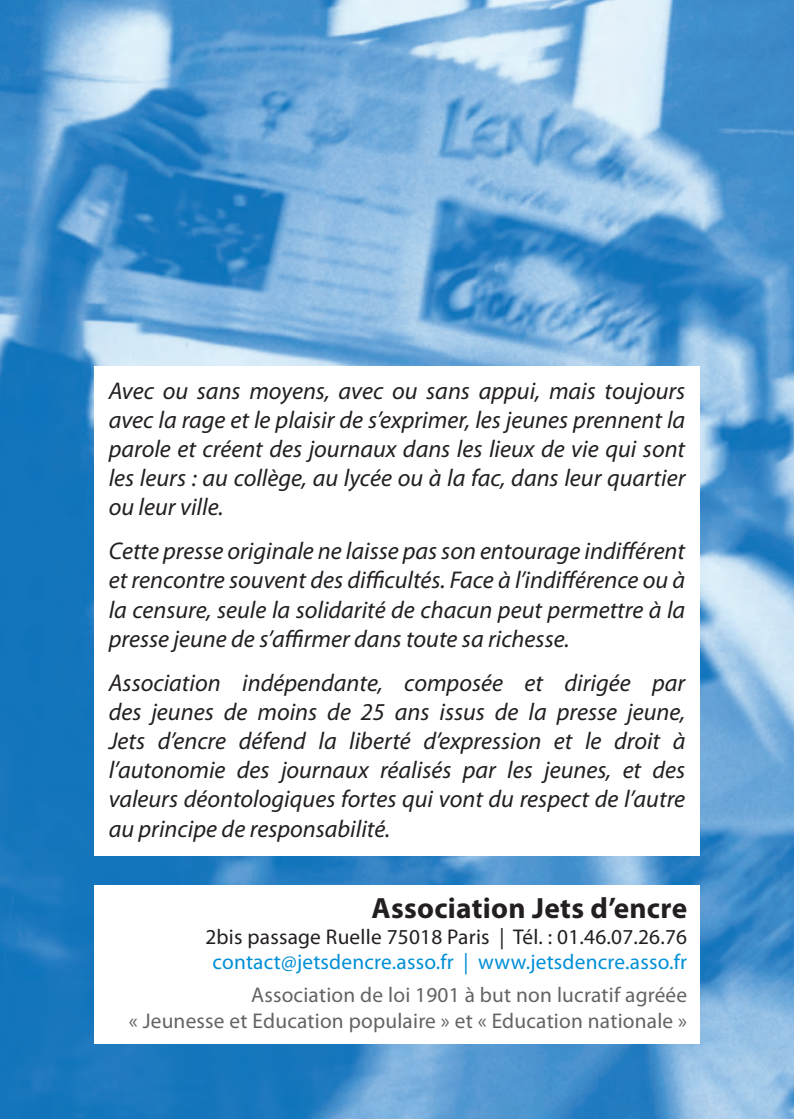
Liberté d'expression : d'accord ! Mais dans un esprit de responsabilité. La Charte des journalistes jeunes, créée en 1991, est le code de déontologie que propose de suivre l'association Jets d'encre et dans lequel se reconnaissent ses adhérents.

La Charte a pour but de rappeler que les journaux jeunes peuvent et doivent être des espaces de débat, d'engagement, d'humour... Elle reconnaît ses rédacteurs capables d'esprit critique, de remise en question, de dialogue.

La Charte est enfin un appel à la solidarité, au-delà des différences d'âge et de cadre éditorial, pour faire face ensemble à l'arbitraire dont les journaux jeunes sont encore victimes.

Les journalistes jeunes...

1. Ont le droit à **la liberté d'expression** garantie par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant.
2. Revendiquent le **droit d'opinion** et contribuent à garantir le droit de tous à l'information.
3. Prennent la **responsabilité** de tous leurs écrits ou autres formes d'expression, signés ou non.
4. **Sont ouverts à toute discussion** sur leurs publications et s'engagent par souci de vérité à rectifier toute information erronée.
5. **Tiennent la calomnie et le mensonge pour une faute**, sans pour autant renoncer à des modes d'expression satiriques ou humoristiques.
6. Tiennent **la censure** et toute forme de pression morale ou matérielle pour des **atteintes inacceptables à la liberté d'expression**, notamment dans les établissements scolaires, socioculturels et toute autres structures d'accueil des jeunes.



Avec ou sans moyens, avec ou sans appui, mais toujours avec la rage et le plaisir de s'exprimer, les jeunes prennent la parole et créent des journaux dans les lieux de vie qui sont les leurs : au collège, au lycée ou à la fac, dans leur quartier ou leur ville.

Cette presse originale ne laisse pas son entourage indifférent et rencontre souvent des difficultés. Face à l'indifférence ou à la censure, seule la solidarité de chacun peut permettre à la presse jeune de s'affirmer dans toute sa richesse.

Association indépendante, composée et dirigée par des jeunes de moins de 25 ans issus de la presse jeune, Jets d'encre défend la liberté d'expression et le droit à l'autonomie des journaux réalisés par les jeunes, et des valeurs déontologiques fortes qui vont du respect de l'autre au principe de responsabilité.

Association Jets d'encre

2bis passage Ruelle 75018 Paris | Tél. : 01.46.07.26.76
contact@jetsdencre.asso.fr | www.jetsdencre.asso.fr

Association de loi 1901 à but non lucratif agréée
« Jeunesse et Education populaire » et « Education nationale »